

CONTRAT LAIT CRU



CAPRINS



BOVINS LAIT



OVINS



PRÉAMBULE

Dès les années 60, le Conseil général de la Savoie a décidé de mettre en place une politique active en faveur de l'agriculture savoyarde, définie en étroite concertation avec les organisations professionnelles agricoles. En 1967, le FADEGA (fonds d'aide départementale pour l'équipement des groupements d'agriculteurs) est né de la volonté d'aider à la modernisation de l'agriculture savoyarde et de son caractère montagnard, en privilégiant les démarches collectives. Cette politique a notamment été réaffirmée en 1998 avec la mise en œuvre du projet agricole départemental, en soulignant le rôle fondamental de l'agriculture dans l'aménagement du territoire savoyard. Les assises de l'agriculture de 2007, enfin, ont insisté sur les objectifs de maintien du maximum de valeur ajoutée de l'activité agricole sur le territoire savoyard, de nécessité de conciliation sur les usages de la terre et de l'eau, et de développement de nouveaux partenariats entre agriculture et autres activités notamment le tourisme.

Plus récemment, le Département s'est engagé dans une politique départementale forêt-filière bois avec la mise en place du fonds forestier départemental en 1991 puis du plan départemental forêt-filière bois en 2007 à la suite des assises de la forêt la même année. L'objectif principal de cette politique était de faciliter la structuration des filières dans un contexte de forêts de forte pente.

Sur le plan de l'aménagement rural et du foncier, le plan espaces, paysages de Savoie (PEPS), approuvé en 2018, a permis de redéfinir les objectifs de la politique départementale sur ces sujets à la suite des différentes actions menées depuis 1991. Ce plan a notamment insisté sur les questions de conciliation des différents usages des espaces agricoles, forestiers et naturels.

Enfin, le Département s'est lancé depuis 2018 dans la structuration d'une politique en faveur des circuits courts qui a fait l'objet d'une première délibération en 2019.

Sur le plan institutionnel, l'instauration de l'Assemblée des Pays de Savoie en 2001 a d'emblée prévu le soutien financier de certaines organisations professionnelles d'intérêt commun entre la Savoie et la Haute-Savoie. Le

Conseil Savoie Mont-Blanc, qui lui a succédé en 2015, s'est vu transférer la majorité des dispositifs de soutien à l'agriculture et à la forêt que ce soit en matière d'investissement ou de fonctionnement.

Ainsi, en 2014, le premier contrat de filière a été signé entre l'Assemblée des Pays de Savoie et la filière arboricole, afin de définir l'accompagnement de l'APS en réponse aux projets et problématiques de la filière. Cette démarche a ensuite été déployée au niveau d'autres filières, puis renouvelée en 2017 par le Conseil Savoie Mont-Blanc.

La fin de la politique agricole et forestière commune au sein du Conseil Savoie Mont-Blanc actée en 2023 et l'évolution du cadre d'intervention institutionnel redonnent une place prépondérante à l'intervention du Département en faveur de l'agriculture et de la forêt savoyardes.

Ainsi :

- La Loi Notre réaffirme la compétence des Départements dans le soutien des exploitations agricoles pour leurs investissements et la mise en œuvre de mesures à finalités environnementales. La convention résultant du Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) signée entre le Département de la Savoie et la Région confirme ce rôle.
- Le Plan Stratégique National (PSN) a été lancé en 2023 sur le plan régional, ainsi qu'un certain nombre de plans de filière.
- La politique agricole est désormais portée à l'échelle du Département. Les dispositifs portés au sein du Département ou auparavant au sein du Conseil Savoie Mont-Blanc ont été reconduits pour se donner le temps de construire les nouveaux dispositifs d'intervention avec les acteurs concernés, en adéquation avec les axes retenus par le Département, les enjeux et problématiques rencontrés, les attentes de la société et des territoires.

Le Département souhaite accompagner les professionnels agricoles (organismes et exploitants) pour relever les défis d'une agriculture d'excellence, vivable et rémunératrice, qui s'adapte au changement climatique, qui opère une transition agroécologique et qui répond aux attentes de la société et des consommateurs.

La nouvelle politique d'intervention du Département en agriculture vise à couvrir l'ensemble des productions présentes sur le Département et s'articule autour de :

- ▶ 11 contrats de filière : apiculture, arboriculture, bovins lait, bovins viande, caprins, horticulture, légumes, ovins, petites filières (plantes aromatiques et médicinales, héliciculture, pêche, paysans-boulangers...), viticulture, volailles ;
- ▶ 2 contrats thématiques : pastoralisme et foncier.



Au niveau de la filière bovins lait et caprins, le Département intervient de deux manières principales :

sur des investissements structurants pour la filière laitière (par exemple création d'un bâtiment d'élevage), qui permettent aux exploitations de se moderniser et de maintenir une production de qualité notamment pour le lait qui est très majoritairement transformé en fromages sous signes de qualité, à travers le **contrat lait cru**.

Le 1^{er} contrat lait cru 2020-2025 bi départemental (Savoie Haute-Savoie) s'est inscrit dans la démarche de responsabilité sociale et environnementale reprenant les piliers du développement durable, directement inspirée de la démarche France Terre de Lait et qui rassemble tous les acteurs de la filière. Les travaux des organismes agricoles relevaient de 4 axes :

- **Axe 1** Sécuriser la production au lait cru
- **Axe 2** Maintenir et développer la valeur ajoutée
- **Axe 3** Préserver et optimiser les ressources locales
- **Axe 4** Tenir compte des spécificités des filières caprines et ovines

Les projets opérationnels et de recherche conduits par la filière sont partagés par les différents acteurs et reconnus à l'échelle départementale voire régionale et au-delà (Franche-Comté...).

Les demandes annuelles permettent à la fois d'inscrire des projets dans la durée et d'être réactifs vis-à-vis de situations ou contextes conjoncturelles ou sanitaires spécifiques.

Le présent contrat lait cru a été pensé au niveau bi départemental (Savoie et Haute-Savoie) sur la période 2026-2030.

Il permet de poursuivre ces travaux, en s'articulant avec les autres soutiens apportés aux exploitants et aux filières précisés dans les contrats bovins, caprins et ovins.

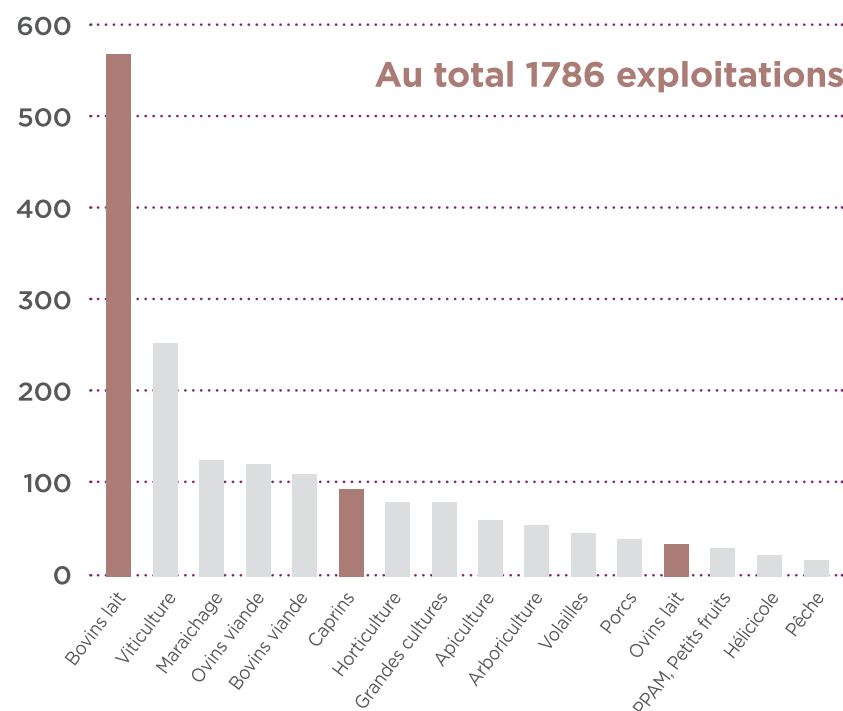


LA FILIERE EN SAVOIE

LES DONNÉES DE L'AGRICULTURE EN SAVOIE

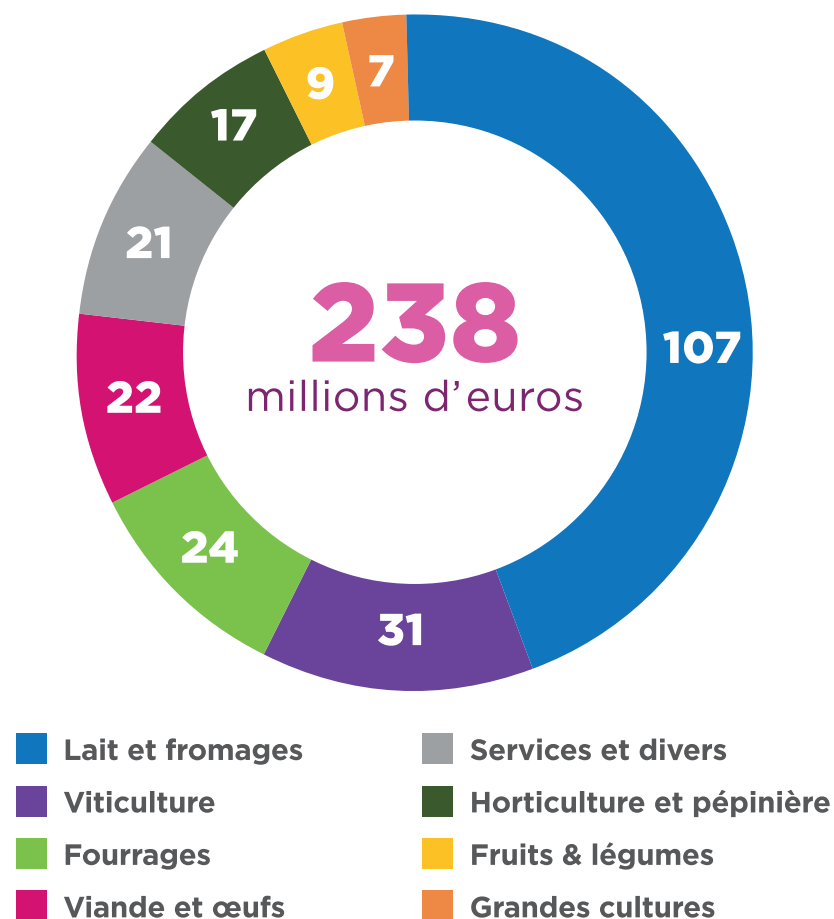
Les graphes ci-dessous permettent de situer la filière au sein du paysage agricole.

Répartition du nombre d'exploitations par filière en Savoie en 2022



CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE DE LA SAVOIE EN 2020

(production au prix de base)





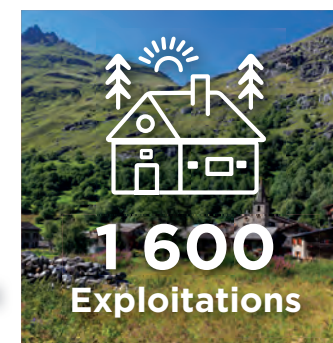
© Département de la Savoie - Magali Durand



LES CHIFFRES CLÉS DE LA FILIÈRE LAITIÈRE DES SAVOIE



**UN PATRIMOINE
SOCIOCULTUREL**



Ensemble, valorisons
l'ancrage territorial,
partageons et défendons
nos **AOP/IGP** comme
une fierté savoyarde





BILAN DU CONTRAT LAIT CRU 2020-2025

Les bénéfices du contrat lait cru

- Amélioration de la valorisation (maintien des volumes, augmentation de la valeur par le prix) par l'amélioration de la qualité : ferments sélectionnés, ...
- Maîtrise des risques sanitaires et environnementaux : accompagnement sanitaires (gestion des contaminations, amélioration des connaissances), prévention
- Réponses aux attentes sociétales : anticipation des questions sur le bien-être animal, gestion du lactosérum
- Accompagnement des opérateurs dans le changement : amélioration des pratiques, développement de la dématérialisation

Les partenaires impliqués

AXE 1 Sécuriser la qualité

Contrôle et qualité



Accompagnement des élevages



Accompagnement des fromagers



AXE 2 Valoriser et différencier

La RSE Lait Cru Savoie



La différenciation des produits



AXE 3 Préserver les ressources

L'eau, le changement climatique



Le terroir (foncier, races locales)



Les réponses aux demandes sociétales



Le renouvellement générationnel



AXE 4 Les petits ruminants

La chèvre des Savoie



La filière chevrotin



Le syndicat caprin



Interprofession
laitière
de Savoie



Fédérations des
coopératives
laitières
des Savoie



Groupement de
défense sanitaire



Association des
fromagers tradi-
tionnels des Alpes
savoyardes



Centre de ressources
pour l'agriculture de
qualité et de montagne



CAP
Tarentaise



Organisme de sélec-
tion des races alpines
réunies



Éleveurs Des
Savoie



Syndicat caprin
des Savoie



Association de sauve-
garde de la chèvre des
Savoie



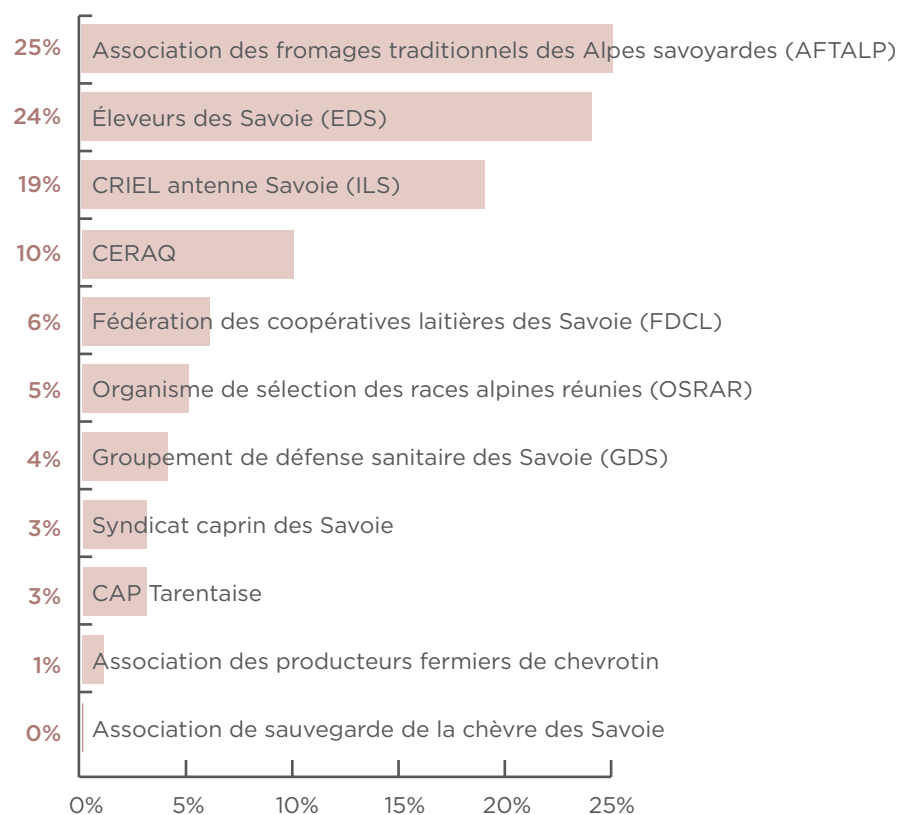
Filière
Chevrotin



BILAN DU CONTRAT LAIT CRU 2020-2025

Sur 6 ans, plus de 9 millions d'aides ont été apportés (Savoie 50% / Haute-Savoie 50%) pour des projets représentant plus de 30 millions de dépenses.

Total financement des aides 73 + 74 en 2020 - 2025



© Département de la Savoie - Magali Durand



Détail bilan lait cru 2020 - 2025

Organisme	Action	2020	2021	2022	2023			2024			2025			TOTAL
		CSMB	CSMB	CSMB	dépenses	CD73 + CD 74	CD73 + CD 74	dépenses	CD73 + CD 74	CD73 + CD 74	dépenses	CD73 + CD 74	CD73 + CD 74	CD73 + CD 74
CRIEL antenne Savoie (ILS)	Accompagnement des élevages qualité du lait et nouvelles demandes sociétales	295 640	295 640	293 755	228 500	169 090	277 639	154 500	123 600	266 400	189 500	151 600	266 400	1 695 474
	Attentes filières et objectifs de sélection races locales				8 438	6 244		18 000	14 400		27 500	22 000		
	Renouvellement des générations en zone Reblochon				27 000	19 980		18 500	14 800		18 500	14 800		
	Observatoire économique des filières				18 750	13 875		24 750	19 800		24 750	19 800		
	Coordination qualité du lait				30 000	22 200		36 000	28 800		25 000	20 000		
	Définition d'une nouvelle Démarche de Progrès Lait de Savoie				50 000	37 000		26 250	21 000		37 750	30 200		
	Etude de la qualité des eaux de réseau au regard des enjeux du lait cru				12 500	9 250		55 000	44 000		10 000	8 000		
CERAQ	Programme d'actions de Recherche & développement CERAQ du Plan Filière Lait Cru de Savoie	81 000	153 283	169 200	431 114	168 813	168 813	463 993	171 680	171 680	317 316	168 194	168 194	912 170
Groupement de défense sanitaire des Savoie (GDS)	Projet zoonoses bovines	62 000	62 200	61 750	60 000	18 500	60 125	60 000	17 126	60 126	59 000	15 126	60 126	366 327
	Projet zoonoses petits ruminants				30 000	9 250		30 000	8 000		30 000	10 000		
	Projet rassemblement bovins				110 000	32 375		110 000	35 000		154 000	35 000		
Association des fromages traditionnels des alpes savoyardes (AFTALP)	Sécuriser la production au lait cru	324 000	395 512	389 500	319 800	125 525	393 125	154 240	60 600	395 400	81 600	50 900	395 000	2 292 537
	Maintenir et développer la valeur ajoutée - différenciation				403 248	180 091		344 745	211 800		350 962	195 990		
	Préserver et optimiser les ressources locales				151 920	87 509		174 675	123 000		227 880	148 110		
Fédération des coopératives laitières des Savoie (FDCL)	1- R&D : Etude des facteurs de risques pathogènes en élevage	90 000	66 406	71 770	70 290	30 188	98 975	70 290	39 012	98 976	83 806	49 526	98 978	525 105
	2- Enrichissement du programme "Pass lait cru" (démarche de prévention évolutive)				63 421	23 160		58 500	29 940		25 274	19 426		
	3- Mise au point et déploiement d'équipements innovants en exploitations laitières				38 834	16 627		38 834	10 954		34 357	10 956		
	4- Optimisation des usages de l'eau et de l'énergie pour améliorer l'empreinte environnementale et la performance économique des fromageries				67 600	29 000		67 600	19 070		110 902	19 070		
Organisme de sélection des races alpines réunies (OSRAR)	Adaptation de la race Abondance aux enjeux des filières	36 000	82 200	82 627	210 000	81 000	83 308	210 000	82 500	85 170	330 000	82 500	85 170	454 475
	Impact vêlage précoce				12 100	2 308		12 100	2 670		12 100	2 670		
CAP Tarentaise	Préserver et optimiser les ressources locales	27 000	39 980	41 933	66 000	37 000	43 880	65 954	37 500	42 090	64 172	37 516	42 106	236 989
	Estimer l'impact du vêlage précoce					6 880			4 590			4 590		
Eleveurs des Savoie (EDS)	Génétique & Reproduction : Maintien des races laitières rustiques de montagne Tarentaise et Abondance et de la diversité génétique	523 800	346 057	342 000	613 249	203 500	333 000	638 160	200 000	333 000	652 332	203 500	333 000	2 210 857
	Conseil & Performances : Réalisation du contrôle de performances des races laitières rustiques de montagne Tarentaise et Abondance				1 944 000	92 500		1 779 000	93 000		1 928 000	92 500		
	Hygiène & Bâtiment : Gestion de la qualité de l'eau dans les élevages savoyards pour sécuriser la qualité du lait et de nos fromages au lait cru				59 700	37 000		59 700	40 000		61 300	37 000		
Association des producteurs fermiers de chevrotin	Développement et pérennisation de la filière AOP chevrotin	5 000	7 500	7 500	75 150	7 500	7 500	73 565	7 500	7 500	70 000	10 000	10 000	45 000
Association de sauvegarde de la chèvre des Savoie	Programme racial de la chèvre des Savoie	2 000	10 000	10 000	25 000	10 000	10 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	62 000
Syndicat caprin des Savoie	Gestion du pôle fromager	55 000	39 200	52 250	78 100	48 332	48 332	24 013	19 210	48 626	19 620	10 910	48 626	292 034
	Projet de maîtrise sanitaire							8 625	6 900		24 617	17 306		
	Projet de renouvellement des générations							14 894	11 916		17 738	11 514		
	Projet de valorisation des chevreaux							22 705	10 600		21 870	8 896		
	TOTAL (€)	1 501 440	1 497 978	1 522 285	5 204 714	1 524 697	1 524 697	4 829 593	1 523 968	1 523 968	5 024 846	1 522 600	1 522 600	9 092 968



L'AMBITION, LE PROJET FILIÈRE LAITIÈRE DES SAVOIE



Coopérative des Arves - AFTAIP - L. Madelon

La création de valeur sur la filière laitière et fromagère des Savoie repose sur une **stratégie de différenciation** basée sur **les ressources spécifiques du territoire, reconnues par les AOP/IGP**.

L'ambition portée pour les 5 prochaines années repose sur le maintien de cette valeur, au travers des axes suivants :

- **Axe 1 Cultiver la différenciation**

maintenir un niveau suffisant de **différenciation auprès du consommateur**

- **Axe 2 Durabilité**

préserver les ressources fondamentales, historiques, techniques, géographiques, humaines, support de cette différenciation et ce dans un contexte de changement sociétal, économique et environnemental

**Le contrat lait cru englobe les laits
des trois espèces : bovin, caprin et ovin.**

Axe 1 Cultiver la différenciation

A partir des fondamentaux des Cahiers des Charges et du triptyque socle « herbe, races locales, lait et fromage au lait cru », **cultiver la différenciation pour maintenir la valorisation**

> Objectiver les différenciations

- Valoriser la qualité globale des produits par la segmentation (AOP /IGP) tout en intégrant les attentes des consommateurs,
- Moderniser les éléments différenciants et valoriser l'image positive associée aux savoir-faire.

Les ODG et AFTALP en particulier sont en veille régulière pour valoriser la typicité des produits.

En premier lieu, cela repose par la consolidation qualitative des produits (qualité organoleptique, qualité sanitaire) permettant l'expression la plus authentique du terroir, tout en apportant une garantie de sécurité sanitaire aux consommateurs. Le questionnement des process de fabrication d'une part et des pratiques d'élevage d'autre part sont dans ce sens au cœur de nombreux projets.

La valorisation de ces différences passe par leur compréhension et leur identification de la part du consommateur : l'identification des produits qui selon les modes de distribution (à la coupe) peut s'avérer complexe reste une préoccupation majeure et se traduit par des projets liés à la traçabilité (plaque de caséine), au marquage des produits

> Enjeux du Lait cru et des fromages au lait cru

- Sécuriser les fabrications au lait cru (nouveaux pathogènes...) et valoriser la consommation des produits (bénéfice/risque)
- Renforcer la typicité des produits par l'utilisation du lait cru
- Maintenir le lait cru en garantissant la qualité sanitaire des laits
- Renforcer nos connaissances sur le lait (fromageabilité...) et la qualité des produits, la gestion du risque sanitaire (nouvelles souches pathogènes...), le lien avec la génétique...

La complexité de la maîtrise de certains pathogènes du lait, fragilisent régulièrement les acteurs des filières au lait cru, exposées de plus en plus au risque de sécurité sanitaire.

La judiciarisation des crises, le niveau de réglementation appliqué à la mise en marché des produits et leurs conséquences financières questionnent d'une part, les acteurs de la filière sur le positionnement historique des filières au lait cru et peuvent d'autre part, fragiliser et remettre en cause la pérennité de certains outils.





Devant l'ampleur et la complexité du sujet, les Savoie choisissent de se rapprocher d'autres acteurs positionnés sur le lait cru, pour mener en commun des programmes de R&D d'envergure visant à acquérir de meilleures connaissances sur la maîtrise des pathogènes d'une part, travailler sur une meilleure valorisation des flores d'intérêt d'autre part, réfléchir ensemble aux conditions réglementaires, financières, humaines, assurantielles, qui permettent de pérenniser en France, dans les Savoie en particulier, le positionnement au lait cru de certaines filières laitières. Ce travail de réflexion s'appuiera notamment sur le sondage des attentes consommateurs.

> Lien au terroir

Les spécificités de l'herbe (richesse et typicité des prairies) aux savoir-faire fromagers tout en considérant les races locales, permettent de renforcer l'authenticité et la typicité des produits.

Concernant l'herbe, le changement climatique, les évolutions foncières, le respect du lien au terroir, renvoient sur les surfaces fourragères une exigence de technicité croissante :

- La productivité doit être au rendez-vous pour répondre à l'autonomie alimentaire des élevages mais aussi à leur performance économique
- Les adaptations au changement climatique demandent des évolutions des pratiques qu'il convient d'étudier
- La typicité des cultures fourragères et plus particulièrement des prairies doit être interrogée au regard du lien au terroir

Les savoir-faire fromagers sont sans cesse questionnés avec la variation des qualités des laits et la préoccupation de maintenir la typicité des produits : des nombreux projets et essais s'inscrivent dans une acquisition continue des connaissances visant à parfaire les savoir-faire.

Les races locales, sont porteuses d'image et d'authenticité, elles sont le témoin du lien du produit au terroir :

- L'objectivation de ce lien passe par des projets d'étude sur la qualité des laits et leur fromageabilité
- L'efficacité de ces races en lien avec les respects des cahiers des charges doit être objectivée pour les éleveurs utilisateurs
- Le maintien et le développement des effectifs passent par une maîtrise de l'élevage des jeunes animaux qu'il convient de réinvestir.







Axe 2 Durabilité

Capacité d'adaptation de la filière face aux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux

> Face aux enjeux économiques

- **Des systèmes de production et de transformation autonomes et équilibrés**

- Autonomie des systèmes (alimentation, énergie...)
- Performance et efficacité technico économique (coût de production, formation...)
- Diversité des opérateurs comme élément de résilience, sur l'amont et l'aval, éviter une trop grande concentration, territoire équilibré (montagne/plaine)

- **Renforcer le positionnement marché**

- Equilibrer production de lait / ventes de fromages AOP-IGP maîtriser le développement des « spécialités » savoyardes hors IG
- Développer de nouveaux circuits de commercialisation pour maintenir de la valeur ajoutée
- Lutter contre les usurpations

Adapter la filière aux effets du changement climatique en termes de marché (volume, périodicité...), assurer l'adéquation entre nos productions AOP-IGP et les demandes (de marché, des consommateurs...)

A l'aval comme à l'amont, les économies d'eau et d'énergie renvoient à la performance économique des ateliers de transformation. Plusieurs projets se déploient sur des programmes de réutilisation des eaux usées, sur les performances énergétiques des installations, en lien avec des programmes d'investissements.

La veille économique des différents marchés sur lesquels se positionnent les acteurs de la filière est de plus en plus nécessaire pour pouvoir anticiper des évolutions de plus en plus rapides : elle doit se faire dans le respect et la confidentialité des stratégies des différents acteurs mais doit permettre d'objectiver des éléments de nature prospective et d'identifier des leviers d'adaptation correspondants.

La résilience de la filière et son ancrage territorial qui repose entre autres sur une diversité d'acteurs, doit aussi se questionner au-delà des stratégies d'entreprises.



© Studio des 2 prairies - Ève Hilaire

> Face aux enjeux sociétaux, être en phase avec son époque

- Bien-être animal... (attache, chevreaux, logement des veaux...),
- Attractivité des métiers et renouvellement générationnel,
- Actions de communication et de valorisation des métiers,
- Créer les conditions de la reprise (accès au capital, nouvelles formes de portage),
- Intégrer la mobilité des métiers,
- Accueillir (aide logement, ...),
- Dynamiques collectives,
- Organisations des collectifs, travail en commun, créer et partager de la valeur en collectif,
- Accompagnement ressources humaines (entente entre associés, management des salariés, pression morale du sanitaire...).

L'intégration des nouvelles générations dans les collectifs est un sujet d'étude et de réflexion mené au sein des différentes ODG.

L'attractivité de la filière de l'amont à l'aval fait l'objet d'un certain nombre d'initiatives qu'il convient de pouvoir évaluer, pour les rendre plus efficaces.

Les conditions d'accès aux métiers, la pérennité des porteurs de projets dans la filière font l'objet de questionnements portés par les principales organisations agricoles, dont celles qui regroupent les jeunes installés (JA...)

La capacité des produits à pouvoir répondre aux demandes sociétales des consommateurs constitue un triple défi :

- Cette adaptation étant source de notoriété et de valorisation elle se doit d'être étudiée,
- Le partage des dernières études de consommation, la veille réglementaire et sociale se doit d'être régulière,
- Les pratiques déployées dans les filières, pour certaines contraintes (géographie, cahier des charges ...) doivent faire l'objet d'étude pour être mieux comprises par les consommateurs (exemple des bâtiments vaches à l'attache).





> Face aux enjeux environnementaux, préserver les ressources prioritaires

- Foncier et cas particulier des alpages
- Ressources fourragères
- Eau (approche quantitative et qualitative)
- Gérer le multiusage dans le partage des ressources

Les filières d'élevages dans les Savoie subissent une pression urbaine, touristique qui l'exposent d'autant plus aux enjeux ci-dessus.

Les projets déployés par les différents bénéficiaires poursuivront le développement de solutions politiques, règlementaires, techniques pour une meilleure résilience des structures d'exploitation.

- Gérer le risque sanitaire

Le risque sanitaire, largement évoqué précédemment concerne plus particulièrement celui de la santé animale : la sortie fréquente des animaux (encadrée par les cahiers des charges) le recours au pastoralisme, la délocalisation des élevages des jeunes effectifs engendre des mouvements d'animaux importants, voire des regroupements qui exposent d'autant plus la filière au risque sanitaire de santé animale.

Dans le cas de zoonoses (brucellose....) les conséquences règlementaires, du fait du positionnement de la filière au lait cru sur ses produits, exposent encore plus les acteurs à ce risque.

Les pratiques doivent être questionnées, les mesures de biosécurité largement déployées afin de pouvoir prévenir les conséquences de prochaines crises.

Être structuré et coordonné pour la gestion de crise

- Le positionnement des filières sur la fabrication des produits au lait cru d'une part, les pratiques de l'élevage laitier des Savoie lié à la géographie et aux cahiers des charges des AOP/IGP avec un large recours au pâturage et au pastoralisme, exposent plus qu'ailleurs la filière au risque sanitaire
- **IIS** et **AFTALP**, entourés de leurs partenaires proches que sont la Chambre d'Agriculture des Savoie, la FDCL, le Syndicat des Fromagers, le GDS et EDS prévoient de mettre en place chaque fois que le besoin s'en fera sentir, une cellule de coordination de gestion de crise :
 - coordonner les premières décisions d'urgence à déployer
 - maîtriser la diffusion d'information et la communication
 - identifier les situations les plus fragiles et agir en soutien d'urgence
 - expertiser les préjudices subis, les évaluer
 - informer les institutions et autorités et porter auprès d'elles les demandes d'ordre règlementaire et/ou financier
 - tenir compte des enseignements des crises pour déployer des actions visant à rendre la filière plus résiliente.



© AFTAip - L. Madelon



LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Les signataires

● ILS - L'interprofession laitière des Savoie

L'interprofession laitière des Savoie, comité spécifique du CRIEL Alpes-Massif Central, assure une représentation générale des opérateurs de manière transversale, au travers des 3 collèges producteurs de lait (syndicats agricoles et coopération), transformation, ODG (organismes de défense et de gestion). L'ILS coordonne les actions d'intérêt général autour du lait, à savoir l'accompagnement des opérateurs avec la démarche de progrès lait de Savoie, les actions sur la qualité du lait, ainsi que la coordination de réflexions transversales liées au renouvellement des générations ou aux demandes sociétales. La mise en œuvre des dispositifs d'accompagnements sanitaires sont sous la maîtrise de la FDCL qui associe l'aval de la filière pour concerter le déploiement des dispositifs correspondants.

● AFTAIP - L'association des Fromages Traditionnels des Alpes savoyardes

L'AFTAIP rassemble les 5 organismes de défense et de gestion (ODG) qui représentent l'ensemble des opérateurs en AOP et IGP et assurent les missions de gestion de ces fromages : cahier des charges, contrôles, accompagnement technique en fromagerie et un peu en exploitation, R&D, protection, organisation économique et communication. L'AFTAIP assure également la représentation des ODG dans les instances locales. Dans les axes majeurs, à noter, les missions régaliennes de gestion des cahiers des charges, du contrôle et de la protection. Pour 6 AOP et IGP de Savoie, les ODG mettent en œuvre des règles de régulation de l'offre qui permettent de programmer la transformation fromagère en fonction des perspectives de marché et assurer une bonne qualité, et donc une meilleure valorisation des produits.

● Les Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie pour une filière bovins lait d'excellence

Les deux Départements soutiennent financièrement les projets de fonctionnement déposés annuellement par les organismes dans le cadre du contrat lait cru.

Le soutien du Département de la Savoie aux filières animales intervient également à travers son laboratoire départemental d'analyses vétérinaires (LDAV73), outil de proximité à disposition des éleveurs pour la maîtrise sanitaire de leurs élevages. À compter de 2024, l'activité du LDAV73 sera confortée avec :

- la prise en charge des analyses de prophylaxie (réalisées en 2022 et 2023 au laboratoire d'analyses vétérinaires de l'Isère) pour conserver les agréments du Ministère de l'Agriculture
- la réalisation du dépistage d'une maladie d'élevage sur chaque veau né, analyse réalisée auparavant au Laboratoire d'analyses biologiques et alimentaires (LIDAL) en Haute Savoie.

Les actions du Département de la Savoie en matière agricole doivent également contribuer aux objectifs fixés par le Département dans son plan climat adopté fin 2023.

● Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc

Les chambres d'agriculture représentent l'intérêt général de la profession agricole. Elles accompagnent le développement et l'économie de l'agriculture et de la forêt. Leurs missions sont inscrites au code rural.

Forte de cet ancrage historique et légal, la chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc est devenue chambre interdépartementale en 2013. Elle est résolument tournée vers l'avenir et actrice de dynamiques territoriales durables et solidaires. Actrice majeure dans le paysage de l'agriculture durable, bio et de haute valeur environnementale (HVE), la chambre d'agriculture de Savoie Mont-Blanc joue un rôle essentiel en promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement et en soutenant les agriculteurs dans leur transition vers des méthodes de production plus durables. Elle agit sur les dimensions humaines, économiques, techniques, environnementales et sociétales. Présente sur les territoires et dans les filières, la chambre d'agriculture contribue avec force et légitimité au développement des spécificités de l'agriculture des Savoie, en traitant notamment de la cohérence entre l'exploitation et les alpages, ces derniers étant la continuité naturelle de l'exploitation.

Trois missions sont confiées à la Chambre d'agriculture :

1. Représentations et propositions : organisation professionnelle représentative, la chambre d'agriculture émet des avis sur demande de l'État ou des collectivités territoriales.
2. Organisme de développement, la chambre d'agriculture réalise des actions d'intérêt général relevant de son champ de compétences. Elle initie ou participe à des projets collectifs aux côtés de nombreux partenaires locaux. Par ses actions, elle permet à l'agriculture de prendre toute sa place sur les territoires et de mieux répondre aux attentes sociétales.
3. Conseils & services : le rôle d'intervention attribué aux chambres d'agriculture leur permet d'apporter des services dans le domaine concurrentiel. Dotée de compétences multiples et spécialisées, la chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc propose ses services aux agriculteurs, groupements, filières et aux collectivités.



© Département de la Savoie – Magali Durand





Les bénéficiaires directs

- **AFTAlp - Association des Fromages Traditionnels des Alpes savoyardes**

- **ILS - Interprofession laitière des Savoie**

L'ILS regroupe l'ensemble des acteurs de la filière des Savoie au travers de ses trois organisations membres :

- Le collège producteur regroupant les coopératives et éleveurs représentées par la FDCL et le syndicalisme majoritaire et minoritaire
- Le collège des ODG représenté par Aftalp
- Le collège des entreprises de transformation privées représenté par le syndicat des fromagers

L'ILS a pour vocation d'animer et de coordonner des sujets transversaux qui peuvent concerner l'amont et l'aval de la filière dans le cadre de ses prérogatives concernant la qualité du lait, l'économie, l'accompagnement des élevages, les fondamentaux du positionnement des filières des Savoie (lait cru, herbe, signes officiels de qualité)

Porté par le CRIEL Alpes Massif Central, il est intégré au cadre national du CNIEL tout en gardant une certaine autonomie de moyens et de d'action.

- **CERAQ - Centre de ressources pour l'agriculture de qualité et de montagne**

Véritable outil de recherche et développement au service de la filière laitière, il est structuré autour de 3 pôles de compétences pour lequel il déploie des projets validés par professionnels :

- Pôle pratiques agricoles et systèmes de production
- Pôle savoir-faire et qualité des produits
- Pôle Gouvernance Filières et Territoires

La gouvernance est assurée par Aftalp et la chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc.

- **OSRAR - Organisme de Sélection des Races Alpines Réunies**

L'OSRAR est l'organisme de sélection reconnu pour les 3 races Abondance, Villard-de-Lans et Hérens. A ce titre, et selon la réglementation zootechnique européenne, il contribue au développement technique et économique de ces races. A court terme, il assure un service technique en ferme (plannings d'accouplements, pointages, conseils génétiques). A moyen terme, il gère durablement les populations raciales, en assurant le maintien de la variabilité génétique. A long terme, il permet aux filières et aux territoires très liés à ces races de poursuivre leur développement en favorisant leurs atouts agroécologiques.

● CAP Tarentaise (cohésion, alliance, performance)

CAP Tarentaise est une association d'éleveurs qui a pour mission le développement de la race Tarentaise. En sa qualité d'organisme de sélection agréé par le ministère de l'agriculture et au sens du règlement zootechnique européen, CAP Tarentaise a à cœur de regrouper les acteurs autour de la race (éleveurs, filière génétique, filière lait, territoires ...).

Depuis l'agrément OSUE (nouveau règlement zootechnique européen), CAP Tarentaise assure différentes missions tout au long de l'année en direct ou par externalisation :

- tenue du livre généalogique,
- orientation du programme d'amélioration génétique à moyen et long termes,
- ingénierie spécifique à la morphologie raciale,
- contrôle de performances individuelles des animaux,
- enregistrement et certification des résultats d'évaluation génétique des animaux reproducteurs.

La représentation institutionnelle, la promotion de la race sont aussi assurées par CAP Tarentaise. CAP Tarentaise a développé à travers la SASU collectif race tarentaise une filière d'engraissement de veaux mâles. CAP Tarentaise a pour objectif de pouvoir maintenir et maximiser l'adaptation de la race Tarine à son environnement pour permettre une entité territoriale. Grâce à sa filière d'engraissement, elle a pour but de maintenir un niveau de reproduction en race pure dans les élevages.



© Chambre d'agriculture

● ASCS - Association de Sauvegarde de la Chèvre des Savoie

L'association a pour mission de sauvegarder cette race à faible effectif spécifique des vallées et montagnes des Savoie. En effet, cette race est une des composantes de la principale race caprine française, l'Alpine chamoisée, dont de nombreux « rameaux » ont même été exportés au début du 20^{ème} siècle (Amérique, Angleterre : aujourd'hui on parle dans ces pays de « French'Alpine »). L'association recense ce cheptel pour en accroître l'effectif et fixer les génotypes, en partenariat avec l'Institut de l'Élevage et en lien avec les programmes de sauvegarde de la biodiversité. Un partenariat avec le Centre d'élevage de Poisy a permis de créer une pépinière de chevrettes et jeunes boucs, visant à approvisionner les élevages.

● Le Syndicat caprins des Savoie

Le Syndicat caprin a su structurer et développer la filière, en accompagnant la professionnalisation des éleveurs, notamment lors de leur installation, et en mettant en place des suivis techniques et des formations. Il est l'interlocuteur de la filière auprès des organisations agricoles, de l'Administration ou des instances régionales et nationales.

● FDCL - Fédération des coopératives laitières des Savoie

La FDCL des Savoie a pour objet et but de :

- participer à l'élaboration de la politique laitière des Savoie et à sa mise en œuvre.
- définir des programmes d'actions pour l'amélioration de la qualité des laits et en assurer le financement, la coordination et la mise en œuvre
- participer à la promotion et la protection des produits laitiers
- travailler à l'amélioration des équipements en exploitations laitières et en fromagerie, réaliser des tests de mise au point, participer à la diffusion de ces équipements
- apporter des conseils et réaliser des interventions techniques auprès des membres et des producteurs/livreurs membres.





● Éleveurs Des Savoie

La coopérative Éleveurs Des Savoie a été créée avec pour objectif de devenir l'organisme de référence en conseil en élevage sur les thématiques de la production laitière, de la reproduction, de la nutrition et du bien-être sur les deux Savoie. L'objectif est d'accompagner les éleveurs dans leurs prises de décisions, sur des aspects sanitaires, sur l'amélioration de leurs outils de travail (génétique des troupeaux, développement technico-économique, agencement des bâtiments...), et sur l'optimisation de leur atelier lait et de développer un conseil en élevage basé sur les principes de l'agroécologie, qui permettent principalement de :

- pérenniser les systèmes de production développées sur les territoires qui ont fait leurs preuves en termes de résilience et de différenciation sur les marchés nationaux et mondiaux (AOP, IGP),
- accompagner les éleveurs dans la production pour garantir la qualité du lait et diminuer le risque sanitaire à travers le conseil en conduite d'élevage, en gestion de l'ambiance au sein du bâtiment, et de la qualité de l'eau sur l'élevage,
- valoriser des ressources naturelles en optimisant la disponibilité des ressources présentes sur l'exploitation et l'alpage pour rechercher l'autonomie alimentaire et garantir une pérennité économique dans les territoires.

● Le syndicat départemental des éleveurs de moutons de Savoie

Le syndicat ovins a structuré et développé la filière en accompagnant les éleveurs lors de leur installation, et pour leur projet de développement, en mettant en place appuis techniques et formations en lien avec leurs besoins. Il est l'interlocuteur de la filière auprès des organisations agricoles, de l'administration ou des instances régionales et nationales.



© Département de la Savoie - Magali Durand

● GDS - Groupement de défense sanitaire des Savoie

Le GDS des Savoie est une association d'éleveurs dont l'objet est de contribuer à l'amélioration de l'état sanitaire des toutes les espèces d'animaux de rente dans les départements de Savoie et de Haute Savoie, et de prendre toutes les initiatives nécessaires à cet effet, notamment :

- De concourir avec les services vétérinaires, l'administration et les vétérinaires sanitaires à la diffusion et l'application des programmes de prophylaxies réglementées.
- D'étudier, de vulgariser et de mettre en œuvre tout programme de prophylaxie qu'elle juge utile.
- De promouvoir et de recommander, voire d'imposer, conformément au cadre réglementaire, des actions collectives ou individuelles propres à répondre aux problèmes sanitaires auxquels ses adhérents sont confrontés, notamment dans les domaines de la pathologie, de la zootechnie, de l'environnement et de la santé publique.
- De promouvoir et de recommander, voire d'imposer, conformément au cadre réglementaire, des mesures d'hygiène et de prévention sanitaire.
- De certifier les élevages selon des règles consignées dans des cahiers des charges spécifiques.
- De mettre en place et de gérer des fonds de garantie, visant à apporter des aides financières à ses adhérents, selon un cahier des charges défini
- De contribuer à l'information et la formation des propriétaires ou détenteurs d'animaux adhérents à l'association.
- D'assurer la représentation des éleveurs adhérents. Le GDS des Savoie est l'intermédiaire privilégié entre ses adhérents, les organisations agricoles et l'Administration, en ce qui concerne les problèmes de santé animale.

- De porter l'adhésion à l'organisme à vocation sanitaire (OVS) régional Auvergne Rhône-Alpes (Organisme à Vocation Sanitaire) dans le domaine de la santé animale, d'organiser et d'assurer la représentation des adhérents à l'OVS AURA.

A ce jour, le GDS des Savoie compte 5 sections animales (bovins, ovins, caprins, abeilles, porcins) et près de 85% d'éleveurs de ruminants sont adhérents, ce qui permet à l'association de proposer des services qui répondent aux attentes de ses adhérents et garantissent un meilleur état sanitaire des troupeaux sur l'ensemble du territoire des 2 Savoie.

Le GDS offre un même service aux adhérents de l'association, aux mêmes tarifs d'adhésion, et selon les mêmes conditions contractuelles, sur les deux départements des Savoie.

Le GDS des Savoie, qui a pour vocation de contribuer à l'amélioration de la santé animale des troupeaux et des produits, s'inscrit dans un schéma global de valorisation des spécificités agricoles des Savoie, la promotion du développement pastoral et des races locales, la certification des élevages sous signe de qualité, la gestion collective de la santé animale et ainsi la protection de la santé humaine.

La fédération régionale des GDS (FRGDS AURA) étant reconnue OVS dans le domaine animal, le GDS des Savoie s'inscrit depuis des années dans cette démarche, par son implication au sein du GDS Auvergne Rhône-Alpes, notamment sur les missions confiées par l'Etat.

Au niveau régional et national, le GDS des Savoie défend les intérêts spécifiques des éleveurs adhérents des montagnes et zones d'appellation d'origine protégée / indication géographique protégée (AOP / IGP) des Savoie, et participe à l'élaboration des programmes collectifs régionaux mis en application dans toute la région. Ces enjeux sont d'autant plus importants et essentiels à la pérennité de nos systèmes de productions.





Les maîtres d'œuvre

Les organismes de défense et de gestion des AOP et IGP laitières

Les missions d'un organisme de défense et de gestion (ODG) sont :

- La défense : la mission première d'un ODG est de préserver un produit sous signe de qualité, pour garantir une excellence à la hauteur de sa reconnaissance, et lutter contre les imitations, usurpations de nom, fraudes, ...
- Le contrôle : l'ODG réalise et gère les contrôles internes et choisit l'organisme certificateur en charge des contrôles externes
- La gestion : l'ODG élabore et gère le cahier des charges des produits qu'il défend. C'est aussi lui qui centralise toutes les informations administratives, comme la liste actualisée de tous les opérateurs, les statistiques des produits, ...
- Le développement : il prend également en charge le développement du produit, dans un souci constant de perfectionnement de la qualité : appui technique, mise à disposition d'outils pour les opérateurs, recherche pour l'amélioration du produit...
- La promotion : l'ODG prend en charge et dirige la communication du produit qu'il défend, pour le soutenir et le faire (re)connaître auprès des consommateurs.

- **Savoicime** est l'ODG des trois filières IGP : la tomme de Savoie, l'emmental de Savoie et la raclette de Savoie. Il a été créé le 1^{er} janvier 2008 en regroupant les trois fromages.
- **Le syndicat interprofessionnel de la tome des Bauges** est l'ODG de la filière AOP tome des Bauges.
- **Le syndicat de défense du beaufort** est l'ODG de la filière AOP beaufort.
- **Le syndicat interprofessionnel du reblochon** est l'ODG de la filière reblochon.
- **Le syndicat interprofessionnel de l'abondance** est l'ODG de la filière AOP abondance
- **Le syndicat interprofessionnel du chevrotin** est l'ODG de la filière chevrotin



Les prestataires

- **Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc**
- **ENILV - École Nationale des Industries du Lait et des Viandes**

L'École Fruitière de La Roche voit le jour en Janvier 1932 avec son bâtiment scolaire, sa fromagerie et sa porcherie. L'ENIL (École Nationale de Industries du Lait) est créée à l'initiative des fromagers de Haute-Savoie. Le V de viandes est ajouté dans les années 1970. L'école a, à l'époque, une vocation régionale de formation de fromagers. A partir de 1943, elle élargit son champ d'action au plan national.

En 1964, afin de mieux valoriser le potentiel des laits savoyards, l'interprofession laitière installe à l'ENIL un laboratoire d'analyse des laits. Il deviendra plus tard le LIDAL : Laboratoire Interprofessionnel Laitier et Laboratoire Vétérinaire de la Haute-Savoie. L'ENIL accueille également l'ITG Zone Sud (Institut Technique du Gruyère) qui prendra son indépendance, deviendra l'ITFF (Institut Technique des Fromages Français) puis ACTILAIT et enfin ACTALIA.

Le centre de formation de l'ENILV est un établissement public rattaché au ministère de l'agriculture. Situé à La Roche sur Foron en Haute-Savoie, il propose des formations du CAP à la licence dans les secteurs de l'agroalimentaire, du laboratoire mais aussi du commerce. Les formations sont destinées à tout public.

- **ACTALIA**

ACTALIA est un Centre Technique Expert. Sa mission est de contribuer au développement et à la pérennité des entreprises en les accompagnant dans leurs démarches d'Innovation, d'amélioration de la Sécurité des Aliments et de la Qualité, tout en intégrant les dimensions environnementale et humaine. Au-delà de son expertise unique dans le secteur laitier ACTALIA intervient dans tous les domaines agro-alimentaires, et également dans d'autres secteurs d'activités.

- **AURIVA**

- Une union solidaire et engagée à travers ses coopératives et ses salariés pour la durabilité des élevages et des filières.
- Des produits et des services autour d'une génétique adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, innovante et à haute valeur ajoutée
- Un partenaire attractif, dynamique et engagé dans 17 schémas de sélection, acteur des scènes locales, nationales et internationales







ÉVALUATION - DURÉE

Un bilan annuel de la mise en œuvre du contrat lait cru en Savoie sera établi et partagé avec les acteurs de la filière.

Les projets seront présentés annuellement en amont du dépôt des demandes d'aides.

Le contrat est conclu pour la période 2026-2027 pour s'aligner à la période de programmation du plan stratégique national. Il pourra être prorogé.

Le présent contrat et annexe pourront faire l'objet d'avenants au regard de l'évolution du contexte et des besoins.

Adopté le 12 décembre 2025

Le Président du Conseil
Départemental de la Savoie,
Hervé GAYMARD

.....

Le Président de l'association des fromages
traditionnels des Alpes Savoyardes
Thomas DANTIN

.....

Le Président de l'interprofession
laitière des Savoie
Christophe LEGER

.....

La chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc
Cédric LABORET

.....



GLOSSAIRE

- AOP** : Appellation d'origine protégée
- APS** : Assemblée des Pays de Savoie
- CERAQ** : Centre de ressources pour l'agriculture de qualité et de montagne
- CRIEL** : Centres Régionaux Interprofessionnels de l'Economie laitière
- FADEGA** : Fonds d'aide départementale pour l'équipement des groupements d'agriculteurs
- FDCL** : Fédération des coopératives laitières des Savoie
- FRGDS** : Fédération régionale des groupements de défense sanitaire
- GDS** : Groupement de défense sanitaire
- IG** : Indication géographique
- IGP** : Indication géographique protégée
- ILS** : Interprofession laitière des Savoie
- LDAV73** : Laboratoire d'analyses vétérinaires de Savoie
- LIDAL** : Laboratoire d'analyses biologiques et alimentaires
- ODG** : Organisme de défense et de gestion
- OSRAR** : Organisme de sélection des races alpines réunies
- OSUE** : Organisme de sélection agréé par l'Union Européenne
- OVS** : Organisme à vocation sanitaire
- PEPS** : Plan espaces, paysages de Savoie
- PSN** : Plan stratégique national
- SASU** : Société par actions simplifiée unipersonnelle
- SIQO** : Signes officiels de la qualité et de l'origine
- SRDEII** : Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation





SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

savoie.fr